

Ticket Restaurant à 6 euros : ça commence le 1er Mars.

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<http://www.financespubliques.cgt.fr>)

A compter du 1 Mars 2015 le titre restaurant passera à 6 € au lieu de 5 € auparavant.
Pour les agents concernés de la DGFIP, leur participation passera à 3 €. Celle de l'état aussi.
La dématérialisation des titres restaurant est quant à elle prévue pour 2016
1ere revalorisation depuis 2008 ; elle reste, pour la CGT, insuffisante pour tenir compte des réalités des collègues concernés.
Le nombre de tickets maximum n'est quand à lui pas arrêté pour 2016 dès lors que les titres seront dématérialisés. Des discussions sont prévues dont la Fédération des Finances CGT vous rendra compte.

Public: [Restauration](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)